



AVIS PUBLIC S'ADRESSANT À L'ENSEMBLE DES RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR GUY BÉRUBÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

La présente est pour porter à l'attention des citoyens de L'Isle-Verte que la prochaine séance du conseil municipal sera tenue devant public, soit le mardi 18 août 2020 à 20 h 00, à la salle communautaire de l'École Moisson d'Arts de L'Isle-Verte (136 rue Saint-Jean-Baptiste).

Prenez note des changements suivants et ce, afin de respecter les règles imposées par la direction de la Santé Publique, à savoir :

- Les personnes qui se présenteront devront, obligatoirement, être munies d'un masque;
- À leur arrivée, les personnes devront, obligatoirement, se désinfecter les mains à l'aide du désinfectant mis à leur disposition;
- Des chaises seront disposées afin d'assurer le respect de la distanciation de 2 mètres, entre chacune d'entre elles;
- Le masque pourra être enlever, si et seulement si, l'ensemble des personnes admises auront pris place;
- Tout déplacement à l'intérieur de la salle de réunion oblige le port du masque;

Il est à noter que toute personne ne respectant pas les spécifications, précédemment, mentionnées ne pourra être admise et devra quitter l'enceinte et ce, sans autre avertissement.

Jusqu'à avis contraire ces dispositions demeureront applicables et nul ne pourra s'y soustraire.

Avis donné ce 7^{ième} jour du mois d'août 2020.

Guy Bérubé
Secrétaire-trésorier